

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU 23 JUIN 2021**

Le 23 juin 2021, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent DENEAUX, Maire. La séance est ouverte à 19h18. Madame Valérie DUTRION-MASSET arrive en cours de séance, Monsieur Tewfik El MANFALOUTI excusé donne pouvoir à Madame Dorothee GROS, Monsieur Alan CHARLES excusé donne pouvoir à Monsieur Patrick BERNARDET. Monsieur Jean-Pierre DICONNE est secrétaire de séance.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le PV du 28 mai 2021.

**Le conseil municipal** décide de reconduire l'action « jeunes » pour l'été 2021 : délivrance de cartes de piscine et de titres de transports aux Sevrotins âgés de 11 à 18 ans.

**Le conseil municipal** décide de renouveler le « Pass activité » : octroi, pour l'année scolaire 2021/2022, d'une aide financière aux familles domiciliées à Sevrey dont les enfants entrant pour la première fois en classe de CP adhérent à une association culturelle ou sportive dont le siège social se situe à Sevrey.

**Le conseil municipal** décide de solliciter une aide au titre des certificats d'économies d'énergie pour la rénovation énergétique des anciens vestiaires du stade Lucien Morey pour un montant de 2 142.72 € Net de taxe.

**Le conseil municipal** prend acte du rapport d'activité et de développement durable du Grand Chalon pour l'année 2019.

**Le conseil municipal** le principe de faire appel à l'unité « assistance secrétariat de mairie » du Grand Chalon en charge d'assurer un service de remplacement de la secrétaire de mairie et autorise et Maire à signer la convention idoine.

**Le conseil municipal** prend acte des décisions du Maire n° 11 à 16/2021.

Dans le respect des engagements individuels, le conseil municipal rappelle qu'il est sans étiquette politique.

Séance levée à 21h25

Le Maire,  
Laurent DENEAUX